

Demande de Restitution de Droit

La demande doit être complétée et signée, en original, par le titulaire de l'immatriculation, du permis de conduire ou du livret professionnel concerné.

Elle doit être accompagnée des copies des pièces d'identité, en cours de validité, du demandeur et du bénéficiaire (si différent) ainsi que du Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.) du bénéficiaire.

LE DEMANDEUR		
<input type="checkbox"/> PARTICULIER <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame Nom de naissance Nom d'usage Prénom Né(e) le	<input type="checkbox"/> PERSONNE MORALE ou ENTREPRISE INDIVIDUELLE Raison sociale N° de RCI ou Autorisation	
Adresse Tél. Port. Courriel		
FACTURE - MONTANT		
Montant	Facture n°	Date
OBJET DE LA DEMANDE		
<input type="checkbox"/> Une immatriculation <input type="checkbox"/> Une estampille <input type="checkbox"/> Une visite technique <input type="checkbox"/> Un permis de conduire <input type="checkbox"/> Un titre professionnel <input type="checkbox"/> Autre (<i>merci de préciser</i>)	N° d'immatriculation N° d'immatriculation N° d'immatriculation N° Permis MC ou référence N° Titre ou référence	Registre Registre Registre
BENEFICIAIRE DU REMBOURSEMENT		
<input type="checkbox"/> LE DEMANDEUR <input type="checkbox"/> UNE TIERCE PERSONNE Nom de naissance Nom d'usage Prénom Adresse		
LE DEMANDEUR <small>(Pour les sociétés : nom, qualité du signataire obligatoire)</small> Le _____ à _____ Signature (en original)		
(cachet facultatif)		
CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE DES TITRES DE CIRCULATION		
Date Visa (1) Observations	Date Visa (2) Observations	
Acceptée le : Refusée le :	N° de règlement Motif :	Comptabilité <input type="checkbox"/> Guichet <input type="checkbox"/> Estampille



La liste des pièces à joindre est consultable en scannant le QRCode ou en cliquant [ici](#)

5 Promenade Honoré II - Hall B
MC 98000 MONACO
Tél. : (+377) 98 98 80 14
circulation@gouv.mc

Conformément à la loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, relative à la protection des informations nominatives, ces informations sont exploitées par le Service des Titres de Circulation (STC) par des moyens informatiques. Pour plus d'informations sur le sujet, ou pour exercer votre droit d'accès ou de rectification, vous pouvez vous adresser à l'accueil du STC.